



HAL
open science

Scène locale, scène sociale, arène : Contourner le “ territoire ” pour pouvoir faire de la géographie sociale ?

Séverin Guillard, Joanne Le Bars, Mari Oiry-Varacca

► To cite this version:

Séverin Guillard, Joanne Le Bars, Mari Oiry-Varacca. Scène locale, scène sociale, arène : Contourner le “ territoire ” pour pouvoir faire de la géographie sociale?. Approches critiques de la dimension spatiale des rapports sociaux : débats transdisciplinaires et transnationaux, Jun 2019, Caen, France. halshs-03576146

HAL Id: halshs-03576146

<https://shs.hal.science/halshs-03576146v1>

Submitted on 15 Feb 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Scène locale, scène sociale, arène :
Contourner le « territoire » pour pouvoir faire de la géographie sociale ?**

Séverin Guillard
Docteur en géographie
Chercheur associé au Lab'Urba
Postdoctorant, Laboratoire MRTE

Joanne Le Bars
Docteure en géographie
Postdoctorante au Curapp

Mari Oiry-Varacca
Maitresse de conférences en
géographie
Laboratoire ACP

Le texte suivant reprend la communication effectuée dans le cadre du colloque « Approches critiques de la dimension spatiale des rapports sociaux : débats transdisciplinaires et transnationaux », organisé par l'UMR ESO (Espaces et Sociétés) - Groupe transversal JEDI (Justice, Espace, Discrimination, Inégalités) du Labex « Futurs Urbains » (Université Paris Est), Caen, 26-28/06/2019

Cette communication présentera les démarches de trois chercheur.es qui, bien que travaillant sur des objets différents, ont développé des questionnements communs qui les ont conduit.es à s'interroger sur les cadres conceptuels à utiliser pour faire de la géographie sociale. Dans chacun des cas, ces questionnements ont abouti à un contournement du concept de « territoire » pour développer des alternatives comme celles de scène locale, de scène sociale ou d'arène. Nous expliciterons les cheminements qui ont abouti à l'utilisation de ces concepts et la manière dont ils se placent au croisement d'enjeux de socialisation académique et de choix théoriques.

En revenant d'abord sur nos objets d'étude, nous montrerons que, alors même que nos recherches auraient pu nous amener à utiliser le concept de « territoire », nous avons eu chacun.e des réticences à l'employer. Ensuite, nous expliquerons ces réticences, en montrant comment elles sont dues à la fois à nos questionnements théoriques et à notre socialisation académique. Pour terminer, nous présenterons les différentes alternatives théoriques que nous avons élaborées pour nous permettre de contourner le terme de « territoire » et ses inconvénients associés.

I. Des objets différents, des questionnements communs

Bien que travaillant sur des objets différents, nos recherches partagent des questionnements communs. D'une part, elles s'inscrivent dans une « nouvelle génération » de recherches qui, tout en revendiquant une inscription en géographie sociale, complètent cette approche par les apports de la géographie culturelle et les réflexions menées dans d'autres disciplines. D'autre part, elles accordent une importance au fait de mener une recherche qui permette de déconstruire, recontextualiser, relativiser des « évidences » géographiques, en montrant comment l'espace est le résultat d'une construction sociale imbriquée dans des rapports de pouvoir. Ces questionnements se déclinent de plusieurs manières en fonction des recherches.

1. L'ancrage du rap dans la ville

Tout d'abord, dans une thèse soutenue en 2016, Séverin Guillard a observé la manière dont un genre musical, le rap, s'ancre dans les villes françaises et états-uniennes. Dans les deux pays, le rap entretient des liens forts avec certains espaces urbains : les rappeurs affirment souvent « représenter » certaines villes et ils sont convoqués par les médias pour parler au nom de certains quartiers (les ghettos états-uniens, les banlieues françaises...). Dans ces discours de journalistes, chercheurs ou artistes, cette association est souvent perçue comme « naturelle », comme si les rappeurs ne faisaient que refléter le mode de vie propre à certaines populations.

Or, cette naturalisation de l'association du rap à certains espaces pose question. Tout d'abord, elle conduit à envisager ce genre musical comme une forme d'expression sociale, plutôt qu'artistique. Dans de nombreux ouvrages dédiés à ce genre musical, le rap est présenté comme un moyen d'accéder au « vécu » de certaines populations autrement inaccessibles et inaudibles : « voix noires des marges de l'Amérique urbaine » (Rose, 1994) ou « tentative d'expression de jeunes des quartiers relégués » (Mucchielli, 1999), il permettrait de nous « renseigner sur les valeurs véhiculées en milieu urbain, et plus particulièrement, au sein de la jeunesse » (Boucher, 1998, p. 23), voire « mieux que n'importe quelle étude sociologique, d'appréhender les motivations, la psychologie des 'gars de cité' » (Vicherat, 2001, p. 23). Or, ce regard contraste avec celui qui est porté en sciences sociales sur les œuvres artistiques, où celles-ci sont plutôt perçues comme le résultat de conventions prenant place dans des « mondes de l'art » regroupant une diversité d'acteurs (Becker, 2010).

Ensuite, la naturalisation de l'association entre le rap et certains espaces masque son instrumentalisation dans le cadre de rapports de pouvoir. Dans la France des années 1990, l'évidence du lien entre rap et banlieue sert à la fois à valoriser un profil de « jeunes » perçus comme à la marge de la société française, mais aussi à réaffirmer leur domination dans la hiérarchie sociale, en introduisant une distance entre d'un côté les journalistes et les chercheurs, et de l'autre des rappers définis comme des « autres » (Hammou, 2010 ; 2015). A l'inverse, aux États-Unis, les travaux qui ont « réduit cette musique à une expression de résistance engendrée par l'oppression structurelle subie par une partie de la communauté noire » (Diallo, 2009) accompagnent la reconnaissance dans le champ universitaire et journalistique d'une nouvelle génération d'auteurs noirs (Guillard, 2016).

Enfin, ce traitement de l'ancrage spatial du rap homogénéise un genre dont les normes sont variables et mouvantes. En effet, bien que le rap soit aujourd'hui une forme d'expression mondialisée, son ancrage spatial s'exprime toujours au regard d'enjeux locaux et nationaux (Mitchell, 2001 ; Alim *et al.*, 2009). En outre, certains chercheurs ont montré comment, au sein de chaque pays, les affiliations du rap à certains espaces pouvaient changer avec l'histoire du genre, et l'évolution des acteurs qui participent à sa production (Hammou, 2012 ; Forman, 2002).

Dans ce contexte, ce travail s'est donné pour objectif de mettre en place une approche qui « dénature » l'ancrage spatial du rap. Pour cela, il a abordé ces associations entre une musique et un espace comme le résultat d'une construction, qui prend place au long du circuit de production du rap. C'est ainsi que l'étude s'est progressivement déplacée de la seule analyse des œuvres, à celle des mondes artistiques localisés dans l'espace urbain. Mais ce décentrement a alors impliqué un nouveau questionnement : quels cadres conceptuels pouvaient être utilisés pour rendre compte de la complexité de ces mondes du rap, du caractère fluide et mouvant de leur inscription spatiale, et des rapports de pouvoirs qui les structurent ?

2. Femmes sans papiers en Ile-de-France

Dans une enquête réalisée auprès de femmes sans papiers en Île-de-France de 2009 à 2017, Joanne Le Bars a mené une réflexion sur les manières d'appréhender les discours et pratiques de ces femmes (Le Bars, 2017). À rebours de représentations portées dans la sphère publique sur les migrantes, qui associent « la » femme immigrée à une victime d'un patriarcat étranger, elle souhaitait montrer comment ses interlocutrices s'investissaient et se positionnaient différemment au travail, sur la scène militante, dans leur quartier d'habitation mais aussi sur les différentes scènes sociales de leur pays d'origine... Autrement dit il s'agissait de souligner la complexité de leurs pratiques et leurs positionnements pluriels sur différentes scènes sociales dans le système de contraintes très fort qui pèsent sur ces femmes sans-droits. La question des différenciations sociales entre ces femmes s'est retrouvée au cœur de ce travail : comment expliquer que certaines s'en sortaient mieux que d'autres ? Cette recherche a également cherché à tracer les contours des discours et pratiques des professionnelles qui encadrent au quotidien ces interlocutrices sans-papiers, à savoir les assistantes sociales et psychologues de l'urgence sociale et de l'action sociale. Les agents, issues des classes moyennes et supérieures françaises, évaluent, réévaluent les féminités des femmes racisées qu'elles encadrent. Plus qu'une objectivation de la situation de ces femmes, la rencontre des agents avec les

usagères de ces institutions produit une évaluation morale du style de vie des femmes sans-papiers qui sont susceptibles de distinguer les « bons » et les « mauvais pauvres », « la bonne » et « la mauvaise migrante », etc. À la suite d'autres travaux, cette enquête a pu montrer que ces femmes se trouvent confrontées en arrivant en France à ce que Joanne Le Bars a appelé une nouvelle géographie de l'intime à savoir une retraduction de soi dans les catégories d'entendement dominantes de la société d'arrivée, autour de la psychologisation des difficultés sociales et des représentations postcoloniales de la condition des femmes « africaines » et « arabes ». Mais il s'est aussi agi d'analyser au prisme d'une approche intersectionnelle les pratiques et discours de l'enquêtrice, autrement dit de mobiliser une réflexivité attentive à la position de sexe, race, classe et à son implication dans l'enquête : en quoi la chercheuse peut-elle participer à la reproduction d'un ordre inégalitaire ?

3. Utilisation du tourisme par des groupes minorés

Enfin, dans des travaux réalisés dans l'Atlas au Maroc et portant sur des groupes minorés (berbères/amazighes¹, juifs)², Mari Oiry Varacca s'est intéressée aux différentes stratégies que des membres de ces groupes mettent en œuvre pour lutter contre leur marginalisation, dans un contexte de relative ouverture politique : après le « printemps arabe » qui a contribué à mettre la question des droits culturels et des inégalités territoriales au cœur du débat politique, une commission s'est penchée sur un projet de « loi montagne ». Alors que la Constitution adoptée après l'indépendance en 1956 considérait l'identité marocaine uniquement comme arabo-musulmane, la nouvelle Constitution, en juillet 2011, reconnaît comme partie intégrante de l'identité nationale l'élément berbère et l'élément juif³. Dans ce contexte, des acteurs privés (guides, propriétaires d'un gîte ou d'un écomusée) et associatifs (coopérative féminine de produits du terroir, association de développement local, association militante amazighe) s'efforcent d'inverser le stigmate notamment en développant un tourisme de découverte, pris comme objet de la thèse (2014). Ils entendent diversifier leurs sources de revenus, valoriser les cultures amazighes et juives, et se servir du tourisme pour faire connaître leur cause à l'international et remettre en question le grand récit national.

Ces projets recomposent les identifications collectives et les relations entre groupes sociaux. Mari Oiry-Varacca a étudié sur le temps long comment ont été construites des identités assignées par les autorités coloniales puis celles du Maroc indépendant et des identités amazighes revendiquées. Dans la lignée des approches postcoloniales et des *subaltern studies*, il s'agissait d'apporter de la considération aux identifications revendiquées sans les déconsidérer au prétexte qu'elles sont des construits sociaux. Il importait également d'étudier comment la fabrique d'une identité amazighe est traversée par les différenciations sociales et de genre, d'analyser comment se croisent et se renforcent les rapports de domination. La dimension spatiale de ces identifications a fait l'objet d'une attention particulière. Alors que, dans les projets étudiés, les réseaux internationaux soutenus par la diaspora amazighe et par la diaspora juive jouent un rôle clé (financement des projets, actions de lobbying, appui technique, etc.), il fallait voir comment les acteurs touristiques articulent les espaces

¹ Le terme « berbère » est utilisé depuis l'Antiquité pour désigner le fond du peuplement avant la conquête arabo-musulmane. Le terme « amazigh » (qui signifie en langue tamazight « homme libre ») est de plus en plus utilisé par les militants et les populations berbérophones pour s'auto-désigner, le préférant à celui de « berbère » car ils le jugent trop marqué par la période et l'idéologie coloniales.

² Le terme de « minorés » est employé ici car les Berbères au Maroc ne sont pas une minorité numérique : il y aurait autour de 30 % de personnes ne parlant qu'un dialecte berbère dans ce pays, et 80% de personnes parlant un dialecte berbère et l'arabe marocain. Il y a plutôt minorisation résultant de choix politiques.

³ En ce qui concerne la présence juive au Maroc, il faut préciser qu'il y a eu des juifs dans l'Atlas, qui parlaient berbère eux aussi, bien avant l'arrivée des juifs d'Espagne aux 15-16e siècles. Au Maroc, il y avait environ 250 000 juifs en 1946. Leur exil commence en parallèle de la construction d'Israël et s'accélère après la guerre des six jours. Ils partent pour Israël mais aussi la France et le Canada. Ils sont 3000 environ actuellement, installés à Casablanca et dans les principales villes marocaines. En montagne, il reste de leur présence des cimetières, des synagogues, des mausolées, des maisons et des commerces, souvent en ruine. La communauté juive s'efforce de les entretenir, avec le soutien récent et discret des autorités.

d'identification à des échelles variées, de l'international au micro-local. Fut également interrogé le rapport qu'entretiennent les associations amazighes au territoire marocain : les revendications régionalistes ne vont pas jusqu'à la demande de sécession. De plus, Mari Oiry-Varacca s'est demandée si les projets touristiques contribuent à l'appropriation renforcée d'espaces par les communautés locales et à quelle échelle (celle d'un village, d'une vallée, etc.). De manière transversale, elle s'est efforcée de voir comment les récits de soi en tant que groupe sont négociés par les acteurs en présence à l'échelle nationale et locale, et d'analyser comment les réseaux internationaux interviennent dans les négociations. Elle ainsi mobilisé le concept de « territoire » dans plusieurs sens : le sens commun du territoire de l'Etat-nation, délimité d'un point de vue juridique par des frontières ; le sens classique du territoire en géographie (Di Méo, 1998), espace approprié par un groupe d'individus ; le sens de territoire opposé à celui de réseau, espace topologique (pour réfléchir à leur articulation plus qu'à leur opposition) ; et, surtout, le sens que lui confère Claude Raffestin (Raffestin, 1980, 1986). A la suite de cet auteur, les concepts de « territorialité » et de « territorialisation » ont été employés dans la thèse. Néanmoins, l'identification de plusieurs limites de ces concepts a conduit à s'interroger sur la pertinence d'autres concepts.

II. Pourquoi contourner le territoire ? Entre questionnements théoriques et positionnements académiques

En raison de nos parcours et de nos approches, un concept évident à utiliser pour étudier nos objets de recherche aurait pu être celui du « territoire ». Pourtant, dans chacun des cas, nos travaux témoignent de réticences à utiliser ce terme, qui vont de l'énonciation de critiques jusqu'à un évitement du concept. Cette situation s'explique à la fois par nos socialisations académiques et par nos choix théoriques.

1. Socialisations académiques

Tout d'abord, notre contournement du territoire ne relève pas seulement d'un simple choix scientifique, mais également d'un certain contexte académique. En effet, si la question du choix de l'objet de l'enquête dépend de nos socialisations familiales, il nous semble que c'est avant tout le contexte universitaire qui permet d'expliquer nos préférences pour certaines méthodes d'enquête et outils théoriques. S'intéresser à la génération académique et au contexte social dans lequel prend corps l'enquête permet de ne pas isoler la trajectoire sociale des chercheurs, un des biais de la socioanalyse (Laferté, 2009). Cette démarche d'analyse de sa propre enquête s'inscrit en partie dans les travaux de l'ethnographie réflexive française et de Bourdieu, invitant dès 1980 à la « connaissance des objets de connaissance » et à faire l'histoire sociale des catégories de pensée du monde social. D'autres « courants » de recherche en ont soulevé l'intérêt. Les épistémologies féministes invitent, et ce depuis plusieurs décennies, à faire ce retour sur enquête, du fait de leur attention au caractère toujours situé du savoir et la mise en avant de la réflexivité comme outil pour travailler les schèmes de pensée ou interprétatifs comme les catégories de perception qui ont forgé notre appréhension des objets de connaissance.

Ainsi, les travaux de Joanne Le Bars et Séverin Guillard prennent sens dans un contexte académique francilien où s'opèrent depuis quelques temps des croisements entre deux courants longtemps opposés : ceux de la géographie culturelle et de la géographie sociale. Ces deux parcours ont en effet de nombreuses similarités : après un parcours à l'Université Paris 1, jusqu'en Master 1, ces deux chercheurs ont poursuivi en Master 2 et en doctorat à l'Université Paris-Est, au contact d'une école de géographie de l'est parisien, où ont lieu des rapprochements entre géographie culturelle et sociale via l'étiquette de « géographie critique ». Le passage à l'Université Paris 1 avait été l'occasion de découvrir les différentes approches de la géographie culturelle, depuis la géographie des « savoirs vernaculaires » (Collignon, 2005) jusqu'aux géographies féministes anglophones, ou encore aux

géographies des représentations. Il a également amené à situer la recherche par rapport à certaines disciplines spécifiques, telle l'anthropologie, largement mobilisée par les enseignant.es. L'ancrage à l'Université Paris-Est a permis de les compléter par une attention plus importante aux rapports de pouvoirs, dans une perspective intersectionnelle, grâce aux écrits de la géographie sociale. Or, ici, ce sont davantage les travaux de sociologie notamment ceux de la sociologie critique au côté de la géographie qui étaient mobilisés par les enseignant.es.

Cette socialisation à la géographie de l'Université Paris-Est s'est aussi accompagnée de l'assimilation d'un ensemble de normes propres à cet environnement de recherche. Cette « école » de géographie s'inscrit aujourd'hui dans la continuité des reproches adressés à une certaine géographie culturelle française pour son oubli des questions sociales, notamment dans le cadre de son usage du terme de « territoire ». De fait, lors de notre master puis doctorat, le concept de « territoire » occupait une large part des débats au sein des enseignements et entre enseignant.es de l'université. Or, les critiques de ce concept n'étaient pas aussi virulentes, ni articulées autour des mêmes dimensions, en fonction des enseignant.es. Ces divergences ont engendré chez nous un positionnement difficile à tenir. Afin de ne pas prendre parti pour l'un ou l'autre des enseignements, à une époque où nous n'étions pas encore suffisamment armés pour tenir une position épistémologique assez argumentée, il était donc plus facile de contourner cette notion au profit d'autres outils conceptuels.

Pour Mari Oiry Varacca, il n'y a pas eu d'emblée évitement du « territoire ». En réalisant une thèse à l'université de Genève, la réflexion s'est inscrite dans une école dite de « géographie culturelle et politique » attentive aux rapports sociaux de domination qui traversent la fabrique des imaginaires de l'autre et des identifications collectives depuis la période coloniale. Cette école mobilise, plus encore que « territoire », le concept de « territorialisation » forgé par Claude Raffestin, qui permet d'étudier comment les relations qu'entretient une société à l'espace sont négociées par les acteurs sociaux en présence. C'est l'insertion ultérieure dans une école de géographie sociale, dans le groupe JEDI (Justice, Espace, Discriminations, Inégalités)⁴, qui a amené à s'intéresser davantage à la classe sociale dans l'intersection des rapports de domination, à creuser la dimension matérielle de ces derniers, et, finalement, a conduit à réinterroger l'usage des concepts de « territoire », « territorialité » et « territorialisation » et à envisager des alternatives à ceux-là.

2. Choix théoriques

Si le choix de contourner le « territoire » renvoie à nos socialisations académiques, il se comprend aussi dans le cadre de choix théoriques que nous avons effectués. De ce point de vue, que peut-on reprocher au concept de territoire ?

Fabrice Ripoll et Vincent Veschambre (2002) lui reprochent sa dimension trop fixiste et naturalisatrice. Pour eux, le « territoire » désigne le résultat d'une relation de groupes sociaux à l'espace, plus que la relation elle-même, et pourrait faire oublier le processus de construction sociale dont il est l'aboutissement provisoire. Souvent associé à une « identité » bien définie, son usage présente le risque de réifier cette « identité » et son lien à un espace donné. Il ne permettrait pas de penser la complexité des relations à l'espace. Cette nécessaire équivalence territoire-identité a été remise en cause par des chercheurs qui travaillent sur des sociétés nomades (Rétaillé, 2005) : ces dernières s'identifient à des « espaces mobiles ». Christine Chivallon (1995, 1997, 2004) a souligné la variabilité des relations d'identification qu'entretiennent des migrants et leurs descendants à leur espace d'installation et à l'espace d'origine de leur famille : elle montre que les identifications antillaises se constituent en même temps sur le mode du territoire et du réseau, selon les espaces et

⁴ Groupe regroupant des chercheurs et chercheuses de l'Université Paris Est Créteil et Paris Est Marne-la-Vallée, dans le cadre du Labex Futurs Urbains. Voir la présentation du groupe transversal sur : <https://www.futurs-urbains.fr/groupe-transversaux/presentation-des-groupes-transversaux/groupe-transversal-justice-espace-discriminations-inegalites/>, consulté le 15/02/22

les moments considérés. Elle invite ainsi à se méfier de la tendance à la catégorisation et à considérer la diversité des relations d'identification entretenues par les groupes sociaux à l'espace.

De plus, le concept de territoire incite à distinguer « territoire », « lieu » et « réseau » alors qu'ils apparaissent profondément imbriqués et qu'il s'agit de penser leur articulation plutôt que ce qui les différencie. Il encourage par ailleurs à se concentrer sur les relations d'appropriation entretenues par des groupes sociaux avec un espace défini à une échelle plutôt locale, parfois régionale et nationale, mais pas transnationale. Or, pour Arjun Appadurai (1996) ou Ulrich Beck (2006), la mondialisation fait que les groupes construisent des identités dont les rapports aux territoires sont divers et variés. Ils ne font plus systématiquement référence à l'Etat-Nation. Certains produisent des identités sans se référer à un quelconque espace. D'autres au contraire construisent des identités fortement liées à des lieux. Il y aurait également identification à des formes spatiales elles aussi variées incluant la forme du réseau.

Pour finir, le terme de territoire masquerait les négociations, les rapports de force qui président à la fabrique des espaces. Ainsi, dans plusieurs travaux menés en géographie de la musique (qui s'est constituée sur l'idée que l'apport d'une approche géographique de la musique résiderait dans sa capacité à mettre au centre les questions de « territoire »), on trouve une tendance à voir la musique comme un simple reflet de la réalité géographique, mettant de côté l'existence des débats entre les acteurs participant à la production des œuvres.

Il apparaît cependant que des auteurs comme Claude Raffestin (1980, 1986) pensent le « territoire » comme un construit social et relationnel, un objet de négociations entre groupes sociaux, et réfléchissent justement à la pluralité des relations matérielles et symboliques entretenues par des collectifs avec l'espace (qui peuvent être des relations d'appropriation, voire des relations d'identification, mais pas nécessairement). Selon lui, le territoire est le résultat, à un moment donné, du processus de territorialisation par lequel des individus et des groupes donnent sens à l'espace qui sert de support matériel à leur existence. Le terme de « territorialité » désigne les relations, à la fois matérielles et symboliques, qu'entretiennent des individus ou des groupes avec des espaces. Ces relations dépendent des actions des acteurs, guidées par leurs représentations, et des relations de pouvoir entre ces acteurs. Mais le terme de territorialité ne présume en rien du contenu de ces relations (l'identification est un type de rapport possible parmi d'autres), ni des formes prises par la territorialité (territoire, réseau, lieu), ni des échelles auxquelles ces relations font sens. L'écogenèse territoriale (soit le processus permanent de territorialisation-déterritorialisation-reterritorialisation) ne cesse de produire de nouveaux arrangements spatiaux à partir de mailles et de nœuds. Cette approche, qui conçoit les territoires comme constitués de réseaux (les mailles) et de lieux (les nœuds), permet de dépasser la dichotomie entre réseaux et territoires.

Finalement, au-delà des débats théoriques, il semble que le « territoire » soit en réalité d'abord critiqué pour les usages courants qui en sont faits dans le champ social et politique (dans un contexte où le terme de territoire est de plus en plus employé et associé à celui d'identité). Le concept perdrait en précision du fait de son usage extensif dans ce champ. Son utilisation scientifique imposerait de prendre trop de précautions pour se prémunir de l'accusation d'essentialisme. Face à cela, les réactions des géographes sont variées : certains continuent à utiliser le terme précisément parce qu'il est utilisé dans le monde social et politique, pour analyser la réalité sociale à laquelle il renvoie, pour éviter qu'il ne soit mobilisé seulement dans un sens essentialisant, instrumentalisé dans un sens réactionnaire. D'autres mettent le terme entre guillemets pour montrer qu'ils l'utilisent dans le sens employé par les acteurs sociaux et politiques. D'autres encore mobilisent « territorialisation » (et « identification » pour éviter « identité ») pour inviter à se focaliser sur les relations des groupes sociaux à l'espace, le caractère construit socialement de ce dernier. D'autres enfin préfèrent se passer du terme de territoire. Ainsi, Fabrice Ripoll et Vincent Veschambre (2005) parlent de « dimension spatiale des sociétés », pour insister sur le fait qu'il n'existe pas d'espace existant en soi, indépendamment des sociétés, et d'« appropriation » de l'espace. Mais ce dernier terme désigne une forme seulement de relation à l'espace que nous avons à analyser dans nos recherches (toutes les relations entretenues

par les sociétés à l'espace n'étant pas des relations d'appropriation). Surtout, la limite de termes comme « appropriation » et « territorialisation » est qu'ils amènent à se focaliser sur le processus alors que, dans nos trois recherches, nous avons besoin de qualifier le cadre bien identifié, localisé, ayant une existence matérielle et symbolique, dans lequel des relations entre des groupes sociaux se négocient.

III. L'élaboration de perspectives alternatives : arène, scène locale, scène sociale

Au regard de nos réticences vis à vis du concept de territoire, nous avons mis en place dans nos travaux des perspectives conceptuelles et théoriques alternatives. Dans chacun des cas, cette recherche conceptuelle nous a conduit à adapter dans notre discipline des concepts qui ont au départ été façonnés dans d'autres champs des sciences sociales.

1. L'arène

Le concept d'arène, mobilisé dans des recherches postdoctorales sur la fabrique d'un patrimoine judéo-berbère à travers le tourisme (2016), est compris dans deux sens différents, renvoyant à deux champs distincts de la sociologie et de l'anthropologie.

Premièrement, « arène politique » et « arène publique » sont employés en sociologie de l'action collective pour désigner l'interaction entre les acteurs publics et les acteurs associatifs ou privés, qui se déroule dans l'espace public. Les travaux de Daniel Cefaï et de Danny Trom (2001), s'intéressent au caractère public des arènes dans lesquelles s'engagent les mouvements sociaux, qui force les militants à adopter une rhétorique et à mettre en scène leurs revendications pour rendre leur cause intelligible et acceptable. Le concept invite à prendre en compte les situations d'action, le cadre imposé par la puissance publique et à analyser comment les mouvements sociaux font avec celui-ci (par le discours, la mise en scène des corps, les émotions), négocient leurs revendications dans ce cadre, quitte à essayer de le remettre en cause. Il est alors question de « contre-cadrage » et de « recadrage ». D'autres auteurs (Neveu, 1996) comprennent les mouvements sociaux eux-mêmes comme des « arènes » dans lesquelles les places de chaque militant sont négociées. Ils mettent ainsi l'acteur au centre de la réflexion tout en le comprenant comme n'existant qu'au sein de collectifs qui rendent possible, donnent sens à son action mais au sein desquels il doit négocier sa place. Ces approches permettent, dans le cas marocain, d'étudier comment les acteurs touristiques négocient leurs projets avec les autorités et d'interroger ce que l'émergence des acteurs associatifs et l'intervention d'acteurs diasporiques implique en termes de recomposition des rapports entre pouvoirs publics et « société civile ». Elles permettent également de ne pas éluder les rapports de force existant entre acteurs touristiques de classes sociales et de genre différents.

Deuxièmement, le terme « arène locale » est utilisé en anthropologie politique par des auteurs comme Jean-Pierre Olivier De Sardan (1995). Ce dernier conçoit tout projet de développement comme un système de ressources et d'opportunités que chacun tente de s'approprier, un lieu d'affrontement entre des groupes relevant de systèmes d'action collective différents (par exemple, entre ONG étrangères, paysans, autorités locales...). L'arène constitue un espace social, à une échelle locale, où prennent place des confrontations concrètes entre des acteurs sociaux en interaction autour d'enjeux communs. L'intérêt de ce concept est qu'il permet de s'intéresser aux négociations qui président à la mise en œuvre de projets touristiques en se focalisant sur les interactions concrètes des acteurs sociaux à l'échelle locale et sur l'effet de la mobilisation par certains acteurs de ressources à d'autres échelles. Par ailleurs, il permet d'étudier les stratégies mises en œuvre par les acteurs en présence, en considérant, comme le fait la sociologie des organisations, que l'issue des conflits n'est jamais prédictible, les acteurs sociaux conservant toujours une marge de manœuvre. Cette conception de l'arène permet enfin de considérer les acteurs comme parties prenantes de « groupes stratégiques », c'est à dire d'agrégats sociaux à géométrie variable qui se définissent dans l'action par des intérêts communs et peuvent renvoyer à des caractéristiques différentes (profession, classe sociale, lignage,

réseaux de solidarité ou de clientèle, etc.), à des parcours biographiques mais aussi à des stratégies individuelles et collectives. Néanmoins, cette façon latourienne, pragmatiste, d'appréhender l'arène rencontre certaines limites : à trop se focaliser sur les acteurs, à trop considérer leur marge de manœuvre, elle risque d'oublier que cette autonomie reste bornée par la position qu'ils occupent dans divers rapports sociaux de domination, plus structurels. En faisant l'hypothèse que les individus sont rationnels et font des choix, ou défendent des positions selon ce principe, elle risque de minimiser la question des inégalités dans le monde social. On aurait pu employer le concept bourdieusien de « champ » qui prend plus en compte les positions des individus dans les rapports sociaux de domination. Mais il ne semblait pas prendre suffisamment en compte la façon dont ces rapports interviennent dans les interactions entre acteurs. L'arène recouvrait une dimension géographique plus explicite que le champ, alors qu'il importait de décrypter la dimension spatiale des négociations autour des référents identitaires étudiés.

2. Scène locale

Afin d'analyser l'ancrage spatial du rap comme une construction sociale, et de ne pas reconduire les critiques liées à l'approche par le « territoire », la thèse de Séverin Guillard a développé une approche théorique centrée autour de la notion de « scène locale ». Cette approche est le résultat de dialogues entamés depuis les débuts de la recherche avec un autre champ de recherche que celui de la géographie : celui des *Popular Music Studies*. Ayant émergé à la fin des années 1980, dans la lignée des *Cultural Studies*, ce champ a été initié par des chercheurs désirant prendre au sérieux les musiques populaires et développer des cadres d'analyse spécifiques à cet objet. Or, à partir des années 1990, ce champ a connu un « tournant géographique » (Straw, 2012) et un concept a émergé pour analyser la dimension spatiale de l'activité musicale : celui de « scène ». Défini comme un « espace culturel dans lequel une diversité de pratiques coexistent » (Straw, 1991), le terme de scène est dorénavant utilisé pour d'analyser non seulement les contextes spatiaux d'une activité artistique, mais aussi les « moments dans la vie collective de la ville » (Straw, 2004, p.419).

Dans le cadre d'une étude menée en géographie, ce terme présentait plusieurs intérêts. Il permettait d'abord de s'éloigner de l'idée d'un « territoire » du rap homogène pour rendre compte de l'hétérogénéité des acteurs liés à cette activité, dans des contextes spatiaux donnés. Pour Bennett et Peterson, la scène désigne en effet « les contextes dans lesquels un ensemble de producteurs, de musiciens et de fans partagent leurs goûts musicaux commun, tout en se distinguant collectivement des autres » (2004, p.1). De fait, l'objectif de la thèse a été d'observer comment les œuvres de rap, loin d'être le produit des seuls rappeurs, étaient le résultat de discussions et de pratiques prenant place dans des mondes artistiques locaux, qui pouvaient regrouper également des managers, des membres de labels musicaux, des journalistes, des programmeurs de salle de concert, des acteurs des politiques publiques, etc. Alors que d'autres approches, comme celles par le « monde de l'art » (Becker, 2010), aurait aussi pu permettre de mettre en évidence le rôle de ces différents acteurs, l'approche par la scène permettait en outre de mettre l'accent sur l'ancrage de ces interactions dans des lieux et espaces urbains spécifiques (salles de concerts, locaux de radio ou de labels, studios, magasin de disques, espaces publics investis par les festivals...).

C'est ainsi que le prisme de la scène a permis de montrer comment les conventions liées à la pratique du rap étaient le résultat de rapports de pouvoir, qui prenaient place au croisement d'enjeux artistiques et d'enjeux urbains. Dans les différents cas d'études, les scènes rap sont en effet apparues comme un « miroir déformant » de certaines fractures sociales qui traversent les espaces urbains (Guillard, 2016a). Ainsi, si les pratiques des différents acteurs de la scène rap reproduisent des mécanismes de ségrégation et de hiérarchisation entre différents espaces de l'agglomération, ces mécanismes ne sont pas exprimés de manière directe : ce n'est en effet pas la volonté d'éviter certaines catégories de population qui est avancé pour justifier l'absence de fréquentation de certaines salles ou concerts, mais le fait que certains auditeurs « n'aiment » pas certains types de musiques. Les scènes rap apparaissent dès lors comme un espace où les rapports de pouvoirs dans la ville sont retravaillés par le filtre du goût musical.

Enfin, l'approche par les scènes a permis de complexifier le rôle accordé aux œuvres de rap. Loin d'être un reflet « naturel » des modes de vie des rappeurs, les œuvres apparaissent à la fois comme le résultat figé de débats locaux, et un outil qui permet d'agir sur leur évolution. Ainsi, à Minneapolis, l'opposition entre deux « parties » de la scène (celle du Sud de la ville, fréquentée majoritairement par des auditeurs blancs, et celle du Nord, investie quasi-exclusivement par des auditeurs noirs), se retrouve dans les œuvres des rappeurs par les différences dans le type de rap pratiqué, mais également dans la manière de représenter la ville. A l'inverse, dans la région parisienne, on constate une dissociation entre les représentations et les pratiques : la mise en avant des banlieues populaires dans les morceaux de rap contraste avec l'économie du spectacle vivant, où c'est au contraire Paris intra-muros qui est privilégiée par les artistes pour leurs concerts. Néanmoins, avec l'émergence de débats autour du Grand Paris, les imaginaires du rap se mettent à être utilisés pour retravailler les hiérarchies entre les différents espaces de l'agglomération (Guillard, 2018).

3. Scène sociale

Dans l'étude doctorale puis postdoctorale sur des femmes sans-papiers dans l'agglomération parisienne, le concept de « scène sociale » a été utilisé. Pour Joanne Le Bars, celui-ci a été un moyen pour Joanne Le Bars de faire le pont entre les travaux des géographies culturelles, des travaux féministes et postcoloniaux mais aussi la géographie sociale et la sociologie critique. Sa socialisation académique à la géographie sociale en Master 2 lui a permis de renouer avec la sociologie critique et de porter une plus grande attention à la position sociale des individu.es. À la suite de cette rencontre, la relecture des travaux féministes, *queer*, postcoloniaux l'a confrontée à un « oubli de la classe » pour reprendre les termes de Danièle Kergoat (2011) en ce qui concerne les travaux féministes notamment. Si la classe n'est pas à proprement parler « oubliée » de ces travaux des féministes matérialistes, *queer* ou encore postcoloniaux, elle n'est pas travaillée dans toutes ses dimensions.

Emprunté à Florence Weber, le concept de scène sociale indique « le sous ensemble des relations orientées par une pratique dans l'ensemble des relations que noue un individu » (1989). Au regard de la socialisation académique de Joanne et de son ancrage dans le master de l'université Paris-Est, ce concept lui apparaît aujourd'hui comme un des moyens qui lui a permis d'assembler géographies sociales, géographies féministes et travaux postcoloniaux. Associé à la logique de l'appartenance sociale le concept de « scène sociale » a permis de prendre en compte le temps long au niveau de la biographie individuelle et familiale, de montrer les différences de statuts et de pouvoir sur différentes scènes sociales parfois éclatées dans l'espace et, plus largement, de sortir de l'implicite du national pour penser la position sociale. Effectivement, ancré dans les travaux de sociologie critique, ce concept allie une attention très forte à la position sociale des enquêtées, aux rapports de domination mais aussi aux subversions, résistances. Il permet également de mobiliser la notion d'espaces sociaux localisés et de penser en prolongement les rapports de genre comme des rapports sociaux localisés. Il permet aussi sur chaque scène sociale d'apporter une grande attention à la matérialité des conditions d'existence en s'intéressant par exemple à une échelle très fine, aux objets, aux intérieurs, au corps, à la spatialité des pratiques... Allié à une perspective transnationale, le concept de scène sociale a permis de s'intéresser aux agencements sociaux spécifiques des espaces, aux ressources qu'ils peuvent offrir à certains groupes pour leur permettre d'occuper une position en partie en décalage avec celle qui est la leur quand elle est appréhendée à un niveau national. L'attention aux trajectoires migrantes qui se déploient sur plusieurs espaces nationaux n'a pas pour objectif de décréter la fin de l'État-nation comme cadre pertinent pour saisir les inégalités sociales car celui-ci continue à encadrer les trajectoires sociales (Bidet, 2018) mais cette analyse empirique est très stimulante pour saisir au plus près ces rapports sociaux de classe, de genre, de race internationalisés et la matérialité des conditions d'existence.

Conclusion

La rencontre, dans le cadre de ce projet de communication sur les alternatives au concept de territoire a été l'occasion pour nous trois de retracer nos parcours de chercheur.es en replaçant dans un contexte plus large, celui de nos socialisations académiques, des enjeux qui traversent les sciences sociales mais aussi notre discipline et les laboratoires où nous avons réalisé nos thèses respectives. Le territoire était pour Séverin et Joanne construit comme une figure repoussoir au sein de leurs lieux de sociabilités académiques de Créteil et Marne. L'ancrage dans la sociologie critique et les travaux féministes et postcoloniaux de nos collègues, directeurs, directrices de thèse a été l'occasion de mobiliser des concepts alternatifs à celui de territoire, forgés dans d'autres disciplines. Pour Mari, la mobilisation pendant et après la thèse de travaux issus de l'anthropologie politique et de la sociologie de l'action collective, et une attention croissante aux rapports de domination de classe, en lien avec l'insertion dans l'école de géographie sociale critique de Paris Est, ont permis de s'intéresser à des concepts tels celui d'arène pour contourner certaines difficultés auxquelles amènent des conceptions trop étroites du territoire en géographie et, surtout, dans le monde social et politique. Dans nos trois cas, transférer en géographie des concepts issus d'autres sciences sociales a donc été mu par un objectif commun, celui de mobiliser des concepts qui permettaient d'accorder une importance accrue aux interactions sociales tout autant qu'aux rapports de domination qui sous-tendent ces dernières. Néanmoins, cette approche n'a pas été sans problèmes : en tant que jeunes chercheur.e.s, utiliser des concepts venant d'autres disciplines nous a parfois amené à dialoguer davantage, d'un point de vue théorique, avec des chercheur.e.s non géographes, à un moment de nos trajectoires où il faut aussi se légitimer en géographie. Il pouvait être inconfortable de défendre un positionnement de géographe dans le cadre de discussions dominées par des chercheur.e.s d'autres disciplines ayant une assise théorique et une place dans les débats scientifiques souvent plus affirmés que celles des géographes. La prise de conscience de ce positionnement invite donc à approfondir ce travail conceptuel et à militer en faveur de plus amples discussions sur les concepts à employer pour développer une approche de géographie sociale.

Bibliographie citée

- AIT BEN LMADANI F. et MOUJOURD N., 2012, « Peut-on faire de l'intersectionnalité sans les ex-colonisé-es ? », *Mouvements*, vol. 72, n°4, pp. 11-21.
- ALIM H. S., IBRAHIM A., PENNYCOOK A., 2009, *Global Linguistic Flows. Hip Hop Cultures, Youth Identities and the Politics of Language*, New York and London, Routledge.
- APPUDURAI A., 1996, *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation*, Paris, Payot, 322 p.
- BECK U., 2006, *Qu'est-ce que le cosmopolitisme ?*, Paris, Aubier, 378 p.
- BECKER H., 2010 [1982], *Les Mondes de l'art*, Paris, Flammarion, Coll. Champs arts, 381p.
- BENNETT A. et PETERSON R., 2004, *Music Scenes. Local, Translocal and Virtual*, Nashville, Vanderbilt University Press, 264p.
- BIDET J., 2018, "Déplacements, Migrations et mobilités sociales en contexte transnationale", *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 5, n°225, pp. 67-82.
- BOUCHER M., 1998, *Rap, expression des lascars. Significations et enjeux du rap dans la société française*, Paris, L'Harmattan, 492 p.
- BOURDIEU P., 1980, « L'identité et la représentation [Éléments pour une réflexion critique sur l'idée de région] », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 35, n°1, pp. 63-72.
- CEFAÏ D. et TROM D., 2001, *Les formes de l'action collective. Mobilisations dans des arènes publiques*, Paris, éd de l'EHESS, 322 p.
- CHIVALLON C., 1995, « Les espaces de la diaspora antillaise au Royaume-Uni. Limites des concepts socio-anthropologiques », *Annales de la recherche urbaine*, n°68-69, pp. 199-210.
- CHIVALLON C., 1997, « Du territoire au réseau : comment penser l'identité antillaise ? », *Cahiers d'Études Africaines*, n°37, pp. 767-794.

- CHIVALLON C., 2004, « Espace, mémoire et identité à la Martinique. La belle histoire de « Providence » », *Annales de Géographie*, Vol. 113, n°638-639, pp. 400- 424.
- COLLIGNON B., 2005, « Que sait-on des savoirs géographiques vernaculaires ? », *Bulletin de l'Association des Géographes Français*, 82-3, pp.321-342
- DIALLO D., 2009, « La musique rap comme forme de résistance ? », *Revue de recherche en civilisation américaine*, vol.1, en ligne sur <http://rrca.revues.org/80>.
- DI MEO G., 1998, *Géographie sociale et territoires*, Paris, Nathan université, 320 p.
- FORMAN M., 2002, *The hood comes first : race, space and place in rap and hip-hop*, Middletown, Wesleyan, 400p.
- GUILLARD S., 2016a, « Le rap, miroir déformant des relations raciales dans les villes des Etats-Unis », *Géococonfluences*, <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-regionaux/etats-unis-espaces-de-la-puissance-espaces-en-crisis/corpus-documentaire/le-rap-miroir-deformant-des-relations-raciales-dans-les-villes-des-etats-unis>, consulté le 19/08/16
- GUILLARD S., 2016b, *Musique, villes et scènes : localisation et production de l'authenticité dans le rap en France et aux Etats-Unis*, Thèse de doctorat en géographie sous la direction de Claire Hancock et Jérôme Monnet, Université Paris Est.
- GUILLARD S., 2018, “‘C’est nous le Grand Paris’: Quand les imaginaires du rap retravaillent les dynamiques métropolitaines de la région parisienne”, Actes du colloque du 4e colloque du CIST - Représenter les territoires, <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01854370/document>
- HAMMOU K., 2010, « Comment la « banlieue » vint au rap », *Sur un son rap*, 26 mars 2010, <http://surunsonrap.hypotheses.org/628>
- HAMMOU K., 2012, *Une Histoire du rap en France*, Paris, La Découverte, 302 p.
- HAMMOU K., 2015, “Rap et banlieue: crepuscule d’un mythe?”, *Informations sociales*, vol.4, n°190, p.74-82
- HARAWAY D., 2009, *Des singes, des cyborgs et des femmes : la réinvention de la nature*, Paris, Jacqueline Chambon, 496 p.
- JANOTTI Jr. J., 2012, “Interview - Will Straw and the importance of music scenes in music and communication studies”, *Revista de Associação Nacional dos Programas de Pós-Graduação*, vol.15, n°2, <http://www.compos.org.br/seer/index.php/e-compos/article/viewFile/812/599>
- KERGOAT D., 2011, « Comprendre les rapports sociaux : sexes, races, classes », *Raison Présente*, n°178, pp. 23-34.
- LAFERTÉ G., 2009, « L’ethnographie historique ou le programme d’unification des sciences sociales reçu en héritage », BUTON François, MARIOT Nicolas (dir.), *Pratiques et méthodes de la socio-histoire*, Paris, PUF, pp. 45-68.
- LE BARS J., 2017, “Conquérir la galère : géographie féministe postcoloniale de femmes sans-papiers venues d’Afrique subsaharienne et du Maghreb en région parisienne », Thèse de doctorat en géographie sous la direction de Claire Hancock et Serge Weber, Université Paris Est.
- MITCHELL T. (ed), 2001, *Global Noise. Rap and Hip-Hop Outside the USA*, Middletown, Wesleyan University Press, 336p.
- MUCCHIELLI L., 1999, « Le rap, tentative d'expression politique et de mobilisation collective de jeunes des quartiers relégués », *Mouvements*, 3, p. 60-66, <http://laurent.mucchielli.free.fr/rappolitique.htm#A>
- NEVEU E., 1996, *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, 128 p.
- OIRY VARACCA M., 2014, *Quand le tourisme recompose les identités collectives : étude de projets touristiques « alternatifs » dans les Atlas marocains*, thèse de doctorat en géographie, édition Faculté des Sciences Economiques et Sociales, Université Genève, SES 850.
- OIRY VARACCA M., 2016, « Tourisme et politisation des « identités » : réflexions post-coloniales sur la marginalité au Maroc », *L'Espace Politique*, 28 | 2016-1, mis en ligne le 26 avril 2016. <http://espacepolitique.revues.org/3744>
- OLIVIER DE SARDAN J.-P., 1995, *Anthropologie et développement : essai en socio-anthropologie du changement social*, Paris, Karthala, 221 p.
- RAFFESTIN C., 1980, *Pour une géographie du pouvoir*, Paris, Litec, 249 p.
- RAFFESTIN C., 1986 (1), « Ecogenèse territoriale et territorialité », AURIAC F. et BRUNET R. (dir), *Espaces, jeux et enjeux*, Paris, Fayard, 343 p., pp. 175-185.
- RETAILLE D., 2005, « L’espace mobile », GIRAUT F. et ANTHEAUME B., *Le territoire est mort, vive les territoires !*, Paris, IRD, 384 p., pp. 175-203.
- RENAHY N., SORIGNET P.-E., 2006, « L’ethnographe et ses appartenances », PAILLE P. (dir.), *La méthodologie qualitative. Postures de recherche et travail de terrain*, Paris, Armand Colin, pp. 9-32.

- RIPOLL F. et VESCHAMBRE V., 2002, « Face à l'hégémonie du territoire : éléments pour une réflexion critique », dans JEAN Y. et CALENGE C. (dir.), *Lire les territoires*, Tours, publications de la MSH, collection « Villes et territoires », n°3, p. 261-288.
- RIPOLL F. et VESCHAMBRE V., 2005, « Introduction. L'appropriation de l'espace comme problématique », *Noroi*, n°195, mis en ligne le 5 août 2008, <http://journals.openedition.org/noroi/477>
- ROSE T., 1994, *Black noise. Rap music and black culture in contemporary America*, Middletown, Wesleyan University Press, 237p.
- SCOTT Joan, 1988, « Genre : une catégorie utile d'analyse historique », *Les Cahiers du GRIF*, n°37-38, pp. 125-153.
- STRAW W., 1991, "System of Articulation and Logic of Change: Communities and Scenes in Popular Music", *Cultural Studies*, 5(3), pp.368-88
- STRAW W., 2004, "Cultural scene", *Loisir et société / Society and Leisure*, Vol. 27, n°2, pp.411-422
- VICHERAT M., 2001, Pour une analyse textuelle du rap français, Paris, L'Harmattan, 144p.
- WEBER Florence, 1989, *Le Travail à-côté. Étude d'ethnographie ouvrière*, Paris, INRA/EHESS, 212 p.